

Télécharger les données au format tableur

recensement
agricole
2010

Diversification des activités

12% des exploitations développent une activité para-agricole

En plus de leurs productions agricoles, 57 000 exploitations exercent en 2010 des activités para-agricoles pour compléter leurs revenus. Près de 70 000 actifs familiaux agricoles y participent soit comme complément de leur travail agricole, soit comme fonction première sur l'exploitation. Par ces activités, une petite exploitation diversifiée sur deux double au moins son chiffre d'affaires.

En 2010, 57 000 exploitations agricoles développent une ou plusieurs activités para-agricoles pour compléter leurs revenus, soit 12 % des exploitations métropolitaines. Près de 70 000 actifs familiaux agricoles exercent ainsi une activité de diversification soit en complément de leur travail agricole, soit en tant que fonction première sur l'exploitation. L'éventail des domaines de production des agriculteurs, le potentiel de leur patrimoine foncier, ainsi que la diversité de leur situation géographique ouvrent

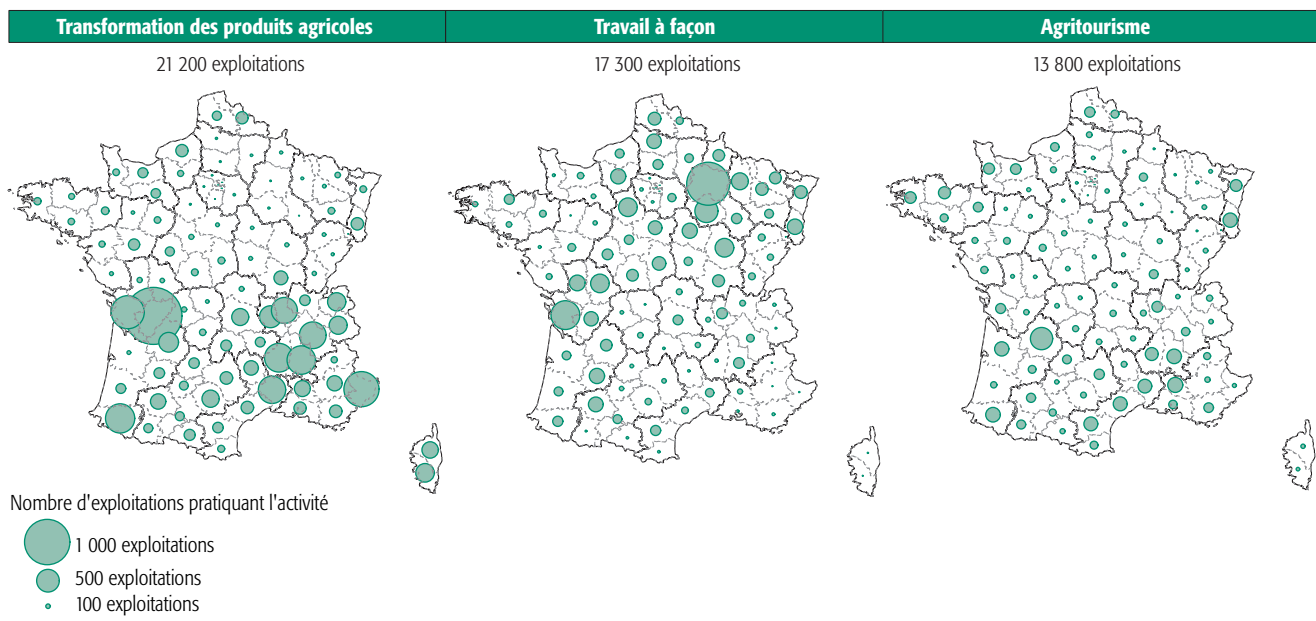
un large champ aux activités de diversification réalisées dans les exploitations : hébergement, restauration, loisirs, visites pédagogiques, transformation des produits de la ferme, artisanat, travail à façon, production d'énergie renouvelable...

La transformation souvent associée au circuit court

La transformation des produits agricoles (huile d'olive, produits laitiers ou tout autre produit agricole hors vin) s'inscrit comme prolongement direct de la production agricole. Avec >

La transformation des produits agricoles : surtout dans la moitié sud de la France

Nombre d'exploitations selon l'activité de diversification par département



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

> 21 200 exploitations concernées, la transformation est la principale activité de diversification pratiquée par les agriculteurs (37 % des exploitations diversifiées). Signe de leur volonté de maîtriser l'ensemble des processus reliant leur produit au consommateur, une très grande majorité de ces exploitants (80 %) assurent également la distribution par la vente en circuit court. Ces agriculteurs se distinguent également par leur engagement dans des démarches de qualité. Ils sont 40 % à avoir au moins une production sous signe de qualité (22 % pour l'ensemble des exploitations). L'agriculture biologique y est

également plus fréquemment pratiquée qu'ailleurs : 15 % des exploitations contre moins de 4 % pour l'ensemble des exploitations métropolitaines. L'activité de transformation des produits agricoles se concentre principalement dans la moitié Sud de la France.

Le travail à façon : une prestation de service qui se développe

Le travail à façon est, quant à lui, exercé par 17 300 exploitations (30 % des exploitations diversifiées, une proportion en progression par rapport à 2000). Ces prestations de service peuvent être réalisées pour le compte d'une autre exploitation

agricole, pour une collectivité, une entreprise ou même un particulier. La grande majorité des travaux à façon sont relatifs à des activités agricoles (labour, moisson, vendanges...). La plupart des exploitations pratiquant ce mode de diversification sont, au sens de leur dimension économique, de grande taille (60 %) et spécialisées pour moitié d'entre elles en grandes cultures. Les chefs d'exploitation optent généralement pour ces travaux complémentaires afin de rentabiliser les investissements engagés sur les machines agricoles et le voient comme un moyen de pérenniser le travail sur l'ensemble de l'année. >

Pour en savoir plus...

■ « Le tourisme à la ferme reste marginal »

Primeur n° 107
janvier 2002

Consultez les sites Internet
du SSP :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Près de deux exploitations sur trois proposant le travail à façon agricole sont de grande taille				
Répartition des activités de diversification selon la dimension de leurs exploitations				
	Nombre d'exploitations	Dimension économique		
		petites	Exploitations moyennes %	grandes
Transformation des produits de la ferme (hors viticulture)	21 200	29	37	34
Huile d'olive	2 900	66	19	15
Transformation de lait	6 300	18	50	32
Transformation autres produits agricoles	12 900	25	36	39
Travail à façon	17 300	11	29	60
Travail à façon agricole	14 600	7	27	66
Travail à façon non agricole	3 400	19	37	44
Sylviculture	1 000	47	34	19
Agritourisme	13 800	34	38	28
Hébergement	9 500	34	34	32
Restauration	2 400	37	41	22
Activités de loisir	4 500	36	45	19
Transformation de bois	1 400	43	40	17
Artisanat	750	49	34	17
Autres activités de diversification (aquaculture, production d'énergie renouvelable...)	8 500	24	34	42
Exploitations avec activité de diversification	56 700	25	34	41
Exploitations sans activité de diversification	433 300	38	30	32
Ensemble des exploitations	490 000	36	31	33

Champ : France métropolitaine
Note méthodologique : Une même exploitation peut avoir plusieurs activités de diversification

> Les activités agritouristiques se diversifient

L'agritourisme ou plus communément appelé le « tourisme à la ferme », regroupe différentes activités touristiques telles que l'hébergement (chambres d'hôtes, gîte rural, camping à la ferme...), la restauration (ferme gourmande, tables d'hôtes...) ainsi que tout un ensemble d'activités de loisir (fermes pédagogiques, activités sportives ou récréatives, visites d'exploitation...). Par l'hébergement (9 500 exploitations) et les activités de loisir (4 500 exploitations), l'agriculteur met en valeur son patrimoine foncier et sa situation géographique. En proposant une activité de restauration ou de dégustation (2 400 exploitations), généralement associée à l'activité d'hébergement, l'exploitant y ajoute la plus-value de sa production. Au total, 13 800 exploitations en France métropolitaine sont impliquées dans ce tourisme rural (24 % des exploitations diversifiées). Ce nombre est en diminution par rapport à 2000, mais conjugué à la baisse globale des exploitations et à

l'émergence de nouvelles activités de loisir, le poids des activités agritouristiques dans la diversification progresse tout de même. Ces activités se retrouvent plus fréquemment dans les zones géographiques présentant une attractivité touristique (littoral, zones de montagne), ainsi que dans celles à forte identité patrimoniale. Certaines spécialisations d'exploitations sont plus facilement conciliables que d'autres avec une activité touristique. Généralement situées en zone de montagne, les exploitations spécialisées dans les élevages « ovins, caprins et autres herbivores » sont adaptées et prisées pour le tourisme à la ferme. De plus, ces exploitations sont dirigées par une forte proportion d'agricultrices particulièrement enclines à développer ce type d'activités. À l'inverse, l'agritourisme est peu présent dans les systèmes d'exploitations orientés bovins, domaine d'activités qui requiert une forte présence continue de l'agriculteur et où la proportion de femmes dirigeant ces exploitations est faible.

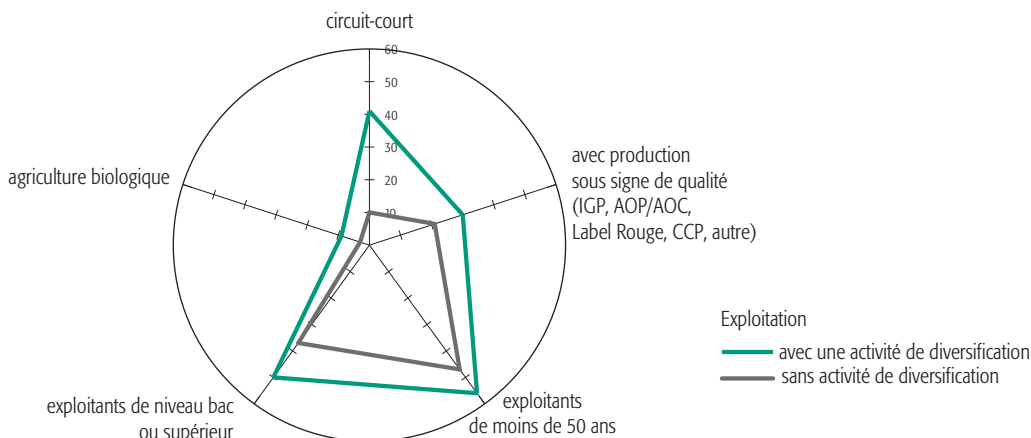
La production d'énergie renouvelable en expansion

De nombreuses autres activités de diversification sont réalisées dans les exploitations agricoles parmi lesquelles la production d'énergie renouvelable. Les exploitations agricoles disposent de nombreux atouts pour la production de ce type d'énergie : la toiture des bâtiments agricoles pour l'installation de panneaux photovoltaïques, des surfaces au sol pour les éoliennes, ou même les déchets organiques provenant des effluents des élevages ainsi que les résidus des cultures pour la production de biogaz. Sur les 7 000 exploitations disposant d'installations de production d'énergie renouvelable en 2010, 1 900 revendent leur production d'énergie : un nombre multiplié par dix en dix ans. Cette activité progresse fortement dans les exploitations de grande taille, au premier rang desquelles les céréaliers. Cependant, cette activité demeure encore très dépendante de la variabilité des prix du marché des énergies, et notamment la production d'électricité solaire photovoltaïque qui a été fortement impactée depuis par



Les exploitations pratiquant une activité de diversification : un profil spécifique

Part des exploitations selon la pratique d'une activité de diversification
%



Champ : France métropolitaine

Note : 41 % des exploitations ayant une activité de diversification pratiquent la vente par circuit court. Seules 10 % des exploitations ayant des activités exclusivement agricoles utilisent ce mode de commercialisation.

> la baisse du prix d'achat de l'électricité intervenue en 2011.

La diversification, surtout effectuée par les actifs familiaux

Les travaux de diversification sont assurés, en large partie, par 70 000 actifs familiaux dont la moitié en tant qu'activité principale sur l'exploitation. En complément, 5 700 exploitations, soit une exploitation diversifiée sur dix, ont recours à l'emploi de salariés permanents pour des activités de diversification. Les actifs familiaux faisant de la diversification ont un temps de travail moyen (toutes activités confondues) de 0,8 unité de travail annuel (UTA) supérieur à celui des actifs se consacrant exclusivement aux tâches agricoles (0,6 UTA).

90 % d'hommes en charge des activités de travaux à façon

Les hommes sont très largement majoritaires dans les activités liées au travail à façon (90 %) et de transformation de

bois (83 %). Les femmes, quant à elles, sont surreprésentées dans les activités liées à l'agritourisme où elles sont à parité avec les hommes. Pour les autres activités de diversification, la proportion est de deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes, comme dans l'ensemble des autres activités agricoles. Les travaux de diversification se répartissent entre chefs d'exploitation, coexploitants, conjoints actifs et autres membres de la famille actifs sur l'exploitation dans des proportions proches de celles observées pour les autres travaux agricoles.

Les plus de 50 ans majoritaires dans le secteur de l'agritourisme

Les agriculteurs pratiquant une activité de diversification sont d'une manière générale plus jeunes. Ils se situent, pour moitié d'entre eux, dans la tranche des 30 à 50 ans. La génération d'agriculteurs de plus de 60 ans est, quant à elle, sous-représentée. Ils ne sont que 13 % des actifs familiaux sur ces activités,

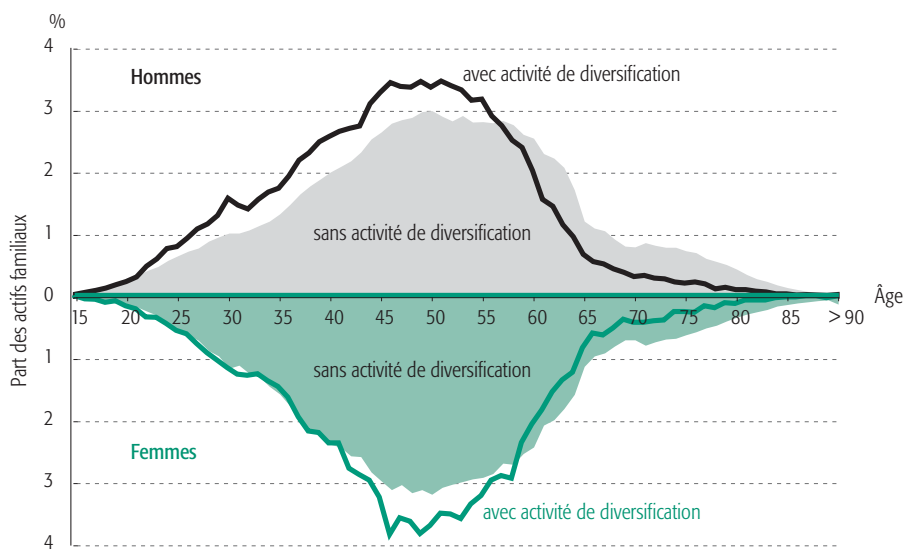
alors que cette génération représente près de 25 % des agriculteurs actifs. Les jeunes sont particulièrement présents dans les travaux à façon, mais sont moins impliqués dans les activités liées à l'agritourisme qui sont surtout le fait des agriculteurs âgés entre 50 et 60 ans.

Un niveau de formation plus élevé à tout âge

Les agriculteurs s'occupant d'une activité de diversification se caractérisent également par un niveau de formation généralement plus élevé. La moitié d'entre eux ont le niveau baccalauréat ou ont fait des études supérieures. Ce niveau de formation plus élevé se retrouve à chaque tranche d'âge et est particulièrement marqué dans la tranche la moins représentée dans les activités de diversification, celle des plus de 60 ans. Ils sont en proportion deux fois plus nombreux à avoir le niveau baccalauréat ou supérieur que leurs homologues générationnels qui se consacrent exclusivement aux tâches agricoles de

La génération des plus de 60 ans moins présente dans les activités de diversification

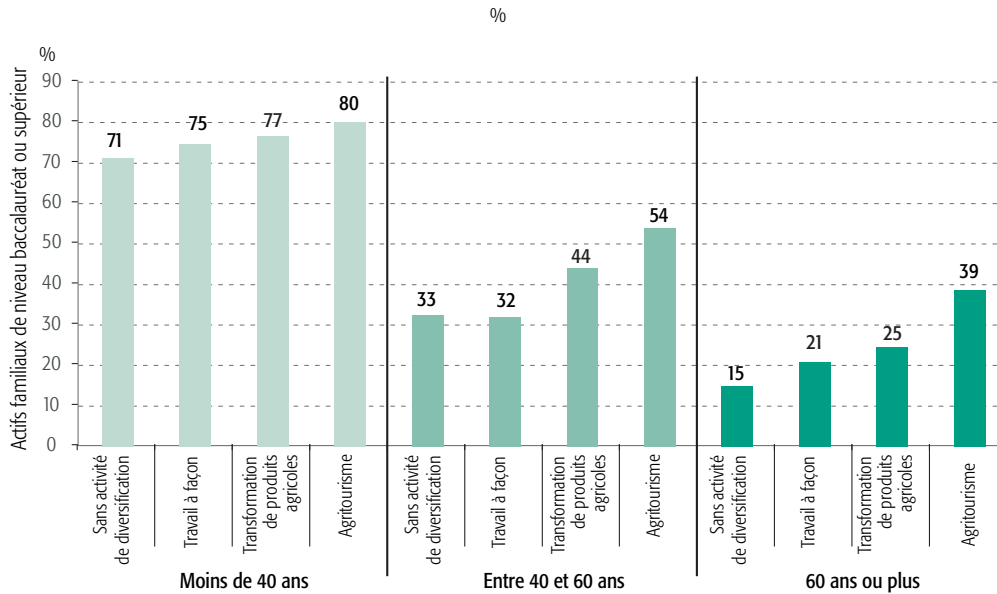
Répartition des actifs familiaux agricoles par âge selon leur genre et la pratique ou non d'une activité de diversification



Champ : France métropolitaine

À tout âge, un niveau de formation plus élevé en agritourisme

Part des agriculteurs de niveau baccalauréat ou supérieur selon l'âge et l'activité de diversification



Champ : France métropolitaine

Note : 39 % des actifs familiaux agricoles de 60 ans ou plus s'occupant d'une activité relative à l'agritourisme ont un niveau baccalauréat ou supérieur. Ont été comptabilisés les agriculteurs en charge de la diversification au sein d'exploitations n'ayant qu'un seul type d'activité de diversification.

Source : SSP – Agreste – Recensement agricole 2010

➤ l'exploitation (respectivement 30 % et 15 %). Cette différence de niveau de formation s'accroît chez les agriculteurs s'occupant des activités liées au tourisme, d'autant plus que cette activité est celle attirant le moins la jeune génération d'agriculteurs. Plus de la moitié des agriculteurs impliqués dans l'agritourisme disposent au moins du niveau baccalauréat.

La moitié des petites exploitations diversifiées double au moins leur chiffre d'affaires grâce à cette activité

Dans les exploitations de grande taille, les activités de diversification sont souvent des revenus d'appoint à l'activité agricole : 63 % des exploitations diversifiées déclarent en retirer moins de 10 % de leur chiffre d'affaires (76 % dans le cas du travail à façon). Pour les exploitations de petite taille, en revanche,

l'activité de diversification supplante, dans une majorité des cas, la production agricole comme première source de revenu de l'exploitation. Ainsi, une petite exploitation diversifiée sur deux génère plus de la moitié de son chiffre d'affaires par les revenus tirés de son activité de diversification. Certaines activités telles que la transformation des produits agricoles génèrent un revenu significatif quelle que soit la dimension économique de l'exploitation : 45 % des exploitations qui choisissent cette diversification en tirent au moins la moitié de leur chiffre d'affaires. Les agriculteurs voient dans cette activité une stratégie de développement économique où leur maîtrise des différentes étapes, allant de la production à la transformation jusqu'à la distribution par circuit court, leur permet d'être moins dépendants des fluctuations des prix agricoles. C'est particulièrement

le cas des petites et moyennes exploitations pratiquant la transformation de produits laitiers dont respectivement 66 % et 53 % d'entre elles réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires par cette activité. Dans le secteur de l'agritourisme, l'hébergement, en raison de son caractère plus saisonnier, occupe une place moins importante dans le chiffre d'affaires de l'exploitation que la restauration ou les activités de loisir : une exploitation sur quatre proposant de l'hébergement en retire plus de la moitié de son chiffre d'affaires, contre une exploitation sur deux lorsqu'il s'agit de restauration ou d'activités de loisir.

La diversification, une affaire de famille

Les activités de diversification ont plutôt tendance à se développer dans les exploitations agricoles dites « familiales », exploitations où au moins un ➤

Une place importante de la diversification dans le chiffre d'affaires des petites exploitations Part du chiffre d'affaires selon le type d'activité de diversification pratiquée							
		Ensemble des exploitations			Petites exploitations		
		Exploitations	Part de la diversification sur le chiffre d'affaires total		Exploitations	Part de la diversification sur le chiffre d'affaires total	
		Nombre	≤ 10 %	≥ 50 %	Nombre	≤ 10 %	≥ 50 %
		% du nombre d'exploitations					
Exploitations exerçant un seul type d'activité de diversification :	Transformation des produits de la ferme (hors viticulture)	17 700	30	45	5 100	24	60
	Travail à façon	15 100	69	8	1 460	32	41
	Agritourisme	10 650	45	28	3 750	26	43
	Transformation de bois	850	60	13	370	46	25
	Artisanat	450	34	45	230	22	60
	Autres activités de diversification (aquaculture, production d'énergie renouvelable,...)	6 250	48	25	1 590	29	49
Exploitations avec plusieurs types d'activité de diversification		5 700	28	39	1 500	13	59
Ensemble des exploitations pratiquant au moins une activité de diversification		56 700	45	29	14 000	26	50

Champ : France métropolitaine
Note : 60 % des petites exploitations exerçant comme seule activité de diversification la transformation de produits agricoles et ayant déclaré une part de chiffre d'affaires dû à la diversification génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires par les revenus de cette activité.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

> actif familial travaille à plus d'un mi-temps sur l'exploitation. Elles sont, en effet, trois fois plus fréquentes que dans les autres exploitations. L'emploi d'un salarié permanent est révélateur de l'importance occupée par la diversification au sein de l'exploitation. D'autant plus pour les

petites exploitations où le recrutement d'une personne supplémentaire affectée à un travail non agricole s'avère être une charge qui nécessite une retombée économique rentable pour qu'il puisse être pérennisé. Plus que toute autre activité de diversification, les activités de loisir

poussent les exploitations qui les organisent à recourir à un salarié supplémentaire : 30 % de ces exploitations y font appel.

Jérôme Lerbourg

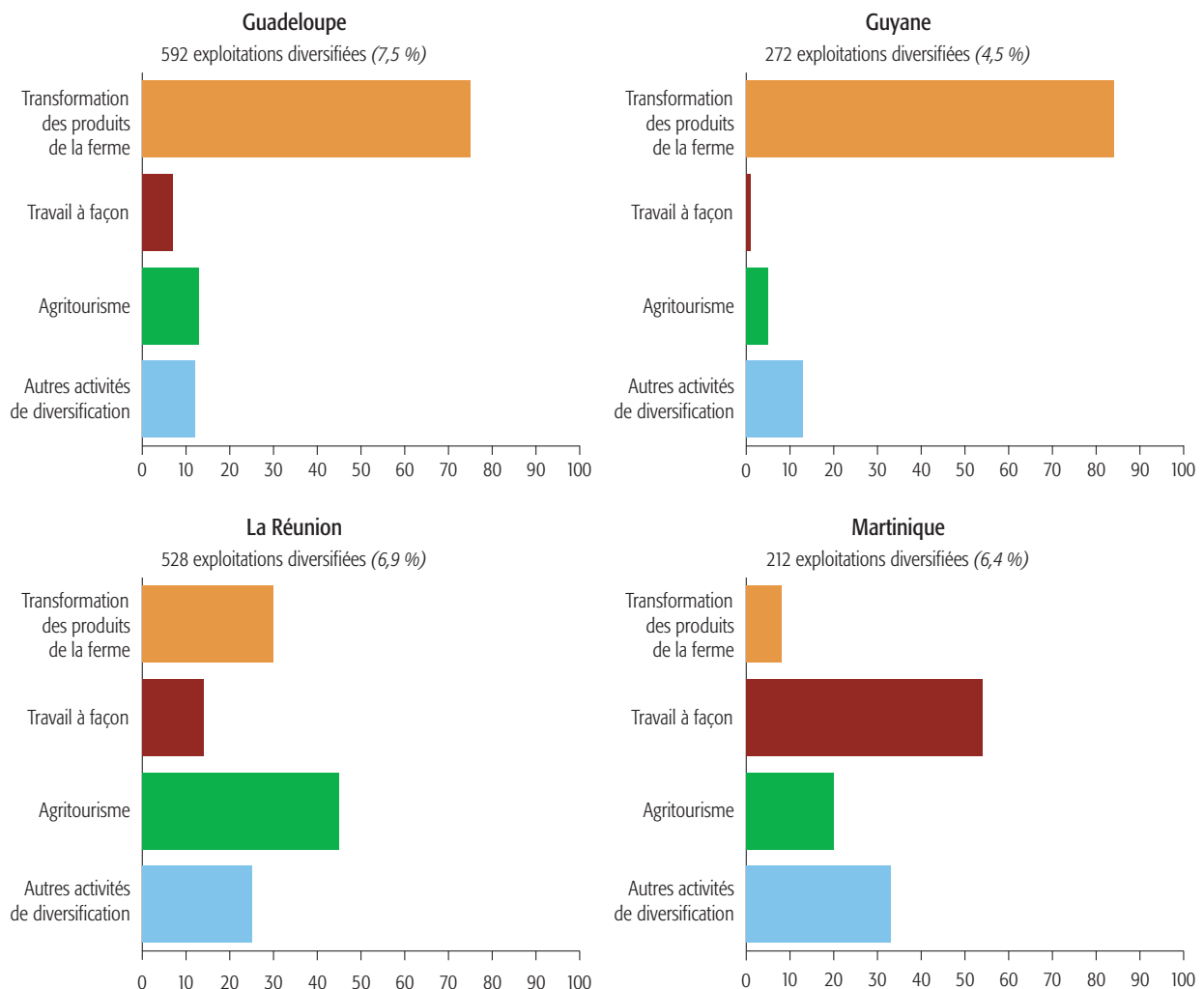
SSP - Bureau de l'information statistique

Les activités de diversification moins répandues dans les départements d'outre-mer

■ Seules 6 % des exploitations des Dom exercent une activité de diversification (12 % pour les exploitations métropolitaines). La Guadeloupe est le département d'outre-mer pratiquant le plus ce type d'activités complémentaires (7,5 % des exploitations), mais se singularise également des trois autres Dom par le faible poids de ces activités de diversification sur le chiffre d'affaires total : dans une exploitation guadeloupéenne diversifiée sur deux, les revenus tirés des activités de diversification ne dépassent pas 10 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation (contre 30 % des exploitations des trois autres Dom). Tout comme en

Guyane, la grande majorité des activités de diversification de la Guadeloupe ont trait à la transformation de produits agricoles (84 % des exploitations diversifiées de Guyane et 75 % de celles de Guadeloupe). En Martinique, les travaux à façon aussi bien agricoles que non agricoles concernent plus de la moitié des exploitations diversifiées. La Réunion, quant à elle, devance nettement les trois autres territoires ultramarins sur la mise en œuvre d'activités agritouristiques : 46 % de ses exploitations diversifiées sont engagées dans cette activité.

La diversification en Guadeloupe et Guyane principalement axée sur la transformation des produits Part des exploitations diversifiées selon l'activité pratiquée



Note méthodologique : une même exploitation peut avoir plusieurs activités de diversification.

Source : SSP – Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ Les **activités de diversification** concernent l'ensemble des activités lucratives autres que directement agricoles réalisées par les agriculteurs. Soit ces activités ont lieu au sein de l'exploitation, elles mobilisent alors les moyens matériels et humains de l'exploitation agricole. Soit elles se déroulent dans le cadre d'une entité juridique spécifique dans laquelle le responsable économique et financier d'une exploitation agricole a une participation financière.

■ Le **chiffre d'affaires dû aux activités de diversification** porte seulement sur les activités qui ont lieu sur l'exploitation. Les activités de diversification effectuées dans le cadre d'une entité juridique autre ne sont donc pas prises en compte. Sont exclues également de ce chiffre d'affaires, les activités de fabrication d'huile d'olive et de vin. Dans les analyses sur le chiffre d'affaires, seules les exploitations ayant déclaré la part du chiffre d'affaires dû aux activités de diversification ont été prises en compte.

■ La **transformation des produits agricoles** concerne la transformation de tout produit agricole en un produit transformé (hors vin), que la matière première soit produite sur l'exploitation ou achetée ailleurs.

■ Les exploitations sont classées selon leur dimension économique. Cette **dimension économique** est déterminée selon le potentiel de production, la production brute standard (PBS) calculée à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux différents cheptels. Les « petites exploitations » ont une PBS inférieure à 25 000 euros, les « moyennes exploitations » une PBS comprise entre 25 000 et 100 000 euros et les « grandes exploitations » une PBS supérieure ou égale à 100 000 euros.

■ L'**unité de temps de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Liste des activités de diversification

■ La transformation des produits consiste à la transformation de tout produit agricole primaire en un produit secondaire transformé, que la matière première soit produite sur l'exploitation ou achetée ailleurs (exemple : Huile d'olive, transformation de lait, conserve de légumes, confiture, cidre, jus de fruit...). La production de vin est exclue du champ.

■ Les travaux à façon sont les prestations de service réalisées hors de l'exploitation avec les moyens de l'exploitation. Ils peuvent être agricoles (labour, moissons, vendanges...) ou non agricoles (déblaiement de la neige, travaux de roulage, maçonnerie...). Ces travaux peuvent être réalisés pour le compte d'une autre exploitation agricole, pour une collectivité, une entreprise ou même un particulier.

■ Les travaux de sylviculture regroupent l'ensemble des activités culturales conduisant à la production de bois sur pied : préparation du sol, semis, plantation, débroussaillage, réalisation d'éclaircies dans les bois...

■ L'agritourisme regroupe différentes activités touristiques telles que l'hébergement (chambres d'hôtes, gîte rural, camping à la ferme...), la restauration (ferme gourmande, tables d'hôtes...), ainsi que tout un ensemble d'activités de loisir (fermes pédagogiques, activités sportives ou récréatives, visites d'exploitation...).

Dans le cas des gîtes ruraux, ne sont pas comptabilisés les gîtes hors des exploitations agricoles exploités soit par un particulier, soit par un agriculteur autre que le responsable économique et financier d'une exploitation. En 2008, la Fédération Nationale des Gîtes de France comptabilisait au total plus de 43 000 gîtes en France métropolitaine.

■ La transformation de bois prend en compte toute transformation de bois brut sur l'exploitation avec le matériel de l'exploitation : bois de chauffage, sciage du bois d'œuvre, autres (dont charbon de bois). Le bois peut provenir de l'exploitation agricole enquêtée ou être acheté à l'extérieur.

■ L'artisanat consiste à la fabrication d'objets artisanaux, quelle que soit la façon dont les produits sont vendus (exemple : vannerie, tannerie...).

■ La production d'énergie renouvelable prise en compte dans les activités de diversification est celle destinée à la vente. La production peut être assurée par des minibarrages hydroélectriques, des éoliennes, de la biomasse (hors biogaz), du biogaz (production d'énergie et d'électricité à partir de décomposition de substances organiques, que ce soit de plantes, des eaux usées, des ordures ménagères, du fumier ou du purin), de la combustion de paille ou de bois, de l'énergie solaire, de l'énergie photovoltaïque, de l'énergie hydraulique, et d'autres énergies renouvelables...

■ Les autres activités de diversification regroupent l'ensemble des autres activités lucratives (non citées ci-dessus) autres que directement agricoles réalisées par les agriculteurs. Ces autres activités peuvent être entre autres l'élevage d'animaux à fourrure, l'agriculture thérapeutique, etc. La location de bâtiments pour le garage de caravanes, de bateaux et autres objets pendant une partie de l'année est incluse.